Présidence : M. BARRIERE Philippe.
Présents : Mme BARROT Pierrette. MM. – CARRERE Jean – CLAVIERE Henry - COUPLET Jacquy - DESAINTJEAN Jacky – GUAGLIARDI Loreto - GUICHARD Vincent - HERAULT Patrice – LACOMBE Philippe - PETIT Jean-Jacques – ROULON Max.

Excusés : MM. BASQ Stéphane – ECOBICHON Thierry.

Référents administratifs : Mme LOISON Fanny – M. MONJALET Nicolas.

Assistent : - Mme BADIA Carole - MM. AUBLANC Serge - COURROUYAN Jérôme – GONCALVES Anne-Laure – MICHELET Sylvain – SAVIGNAT Geoffrey.

Les enveloppes régionales allouées à la Ligue Nouvelle-Aquitaine pour la saison 2023-2024 sont les suivantes :
Equipements : 633.000€
Transport : 97.000€

Les projets relevant des nouvelles pratiques (terrains Foot à 5, Beach soccer, ou terrain Futsal) ont été financés via une enveloppe nationale dédiée, instruite conjointement par la FFF et l'ANS dans le cadre des 5.000 équipements de proximité. Leur accompagnement ne vient donc pas en déduction de l'enveloppe budgétaire accordée aux Ligues régionales chaque saison.

Bilan des aides votées pour la saison 2022-2023

Après une saison 2020-2021 marquée par le contexte sanitaire, la Commission a pu travailler avec une enveloppe budgétaire plus habituelle. Ci-dessous, le bilan des projets accompagnés au cours de cet exercice :

Equipement

Porteur	CDG	Projet	Aide votée
CHAZELLE	16	Banc de touche	1 500 €
LINARS	16	Club House	2 000 €
PUYMOYEN	16	Vestiaires	15 000 €
PUYMOYEN	16	Club House	15 000 €
PUYMOYEN	16	Main courante	5 000 €
SOUS TOTAL CHARENTE			**38 500 €**
CC GEMOZAC ET SAINTONGE	17	Terrain Sye	40 000 €
CC GEMOZAC ET SAINTONGE	17	Eclairage	10 000 €
LA ROCHELLE	17	Vestiaires (Le Parco)	15 000 €
LES MATHES	17	Vestiaires	15 000 €
MIRAMBEAU	17	Eclairage	5 000 €
ROCHEFORT	17	Terrain synthétique éclairé	50 000 €
ROCHEFORT	17	Terrain synthétique éclairé	50 000 €

ST JEAN D'ANGELY	17	Vestiaires	20 000 €
VAUX SUR MER	17	Eclairage honneur	10 000 €
VAUX SUR MER	17	Eclairage annexe	10 000 €
SOUS TOTAL CHARENTE MARITIME			**225 000 €**
BRIVE LA GAILLARDE	19	Terrain synthétique éclairé	80 000 €
LUBERSAC	19	Club House	15 000 €
SOUS TOTAL CORREZE			**95 000 €**
BUSSIERE DUNOISE	23	club house	13 000 €
GOUZON	23	Terrain synthétique éclairé	40 000 €
PEYRAT LA NONIERE	23	Vestiaires	4 000 €
SOUS TOTAL CREUSE			**57 000 €**
ANTONNE LE CHANGE	24	Main courante	4 000 €
ANTONNE LE CHANGE	24	Tunnel	3 000 €
SANILHAC	24	Drainage	5 000 €
THIVIERS	24	Vestiaires	15 000 €
SOUS TOTAL DORDOGNE			**27 000 €**
CENON	33	Terrain sye éclairé n°1	40 000 €
CENON	33	Terrain sye éclairé n°2	50 000 €
CENON	33	Vestiaires	17 000 €
LISTRAC MEDOC	33	Pare-ballons	4 100 €
SOULAC SUR MER	33	Eclairage	8 000 €
ST MEDARD D'EYRANS	33	Bancs de touche	2 100 €
ST MEDARD EN JALLES	33	Renforcement Biges 2	9 600 €
ST MEDARD EN JALLES	33	Renforcement Biges 3	13 300 €
STE TERRE	33	Banc de touche	1 500 €
SOUS TOTAL GIRONDE			**145 600 €**
HAGETMAU	40	Terrain sye éclairé	40 000 €
HAGETMAU	40	Eclairage	10 000 €
ST PIERRE DU MONT	40	Eclairage terrain n°3	10 000 €
ST PIERRE DU MONT	40	Eclairage terrain n°4	10 000 €
ST PIERRE DU MONT	40	Main courante	4 000 €
ST PIERRE DU MONT	40	Abris de touche	4 000 €
TARNOS	40	Eclairage	10 000 €
TARNOS	40	Terrain sye	40 000 €
TARTAS	40	Eclairage	10 000 €
TARTAS	40	Terrain sye	40 000 €
YGOS ST SATURNIN	40	Arrosage intégré	3 000 €
YGOS ST SATURNIN	40	Eclairage	10 000 €
YGOS ST SATURNIN	40	Clôture	2 000 €
YGOS ST SATURNIN	40	Main courante	2 000 €
YGOS ST SATURNIN	40	Pare-ballons	3 000 €
SOUS TOTAL LANDES			**198 000 €**
CASTELMAURON	47	Clôture	4 000 €

HOUEILLES	47	Eclairage	2 400 €
SOUS TOTAL LOT-ET-GARONNE			**6 400 €**
LESCAR	64	Eclairage	5 000 €
MONEIN	64	Changement de revêtement sye	20 000 €
SOUS TOTAL PYRENEES ATLANTIQUES			**25 000 €**
CHANTELOUP	79	Vestiaires	4 000 €
ECHIRE	79	Eclairage	5 000 €
FENIOUX	79	Renforcement	5 000 €
MAULEON	79	Terrain sye éclairé	40 000 €
VOUHE	79	Vestiaires	15 000 €
SOUS TOTAL DEUX SEVRES			**69 000 €**
CHAUVIGNY	86	Eclairage	10 000 €
CHAUVIGNY	86	Mise en conformité terrain sye Main courante	3 000 €
LA CHAPELLE BATON	86	Club house	7 000 €
LA CHAPELLE BATON	86	Main courante	4 000 €
LA CHAPELLE VIVIERS	86	Eclairage	6 000 €
LHOMMAIZE	86	Main courante	4 000 €
NEUVILLE DE POITOU	86	Club house	15 000 €
SOUS TOTAL VIENNE			**49 000 €**
ST JUST LE MARTEL	87	Abris de touche	2 000 €
SOUS TOTAL HAUTE VIENNE			**2 000 €**
		TOTAL	**937 500 €**

Transport

Porteur	CDG	Affil	Aide votée
AF 3 B	16	560188	18 300 €
PATRONAGE BAZADAIS	33	505811	7 400 €
FC CŒUR MEDOC ATLANTIQUE	33	582232	21 600 €
CA SALLOIS	33	535514	20 600 €
ELAN BEARNAIS ORTHEZ	64	506101	17 500 €
		TOTAL	**85 400 €**

Nouvelles pratiques (enveloppe nationale dédiée)

Porteur	CDG	Projet	Aide accordée
RETHAIS FC	17	Terrain Foot à 5	30 000 €
HAUTEFORT	24	Terrain Foot à 5	30 000 €
BIDACHE	64	Terrain Foot à 5	30 000 €
SAUVAGNON	64	Terrain Futsal	20 000 €

Nouveaux projets saison 2023-2024

Chapitre Emploi

Les clubs listés ci-dessous ont obtenu la validation de leur projet déposé dans le cadre de ce dispositif :

Club	CDG	Poste	Embauche
JARNAC	16	RTJ	01/08/2023
ENT. S. LA ROCHELLE	17	RTJ	01/07/2023
ENT USSELLOISE	19	Responsable sportif	01/10/2023
FC BASSIN D'ARCACHON	33	RTJ	01/07/2023
ST PAUL SPORT	40	RTJ	01/08/2023
BISCARROSSE O.	40	Responsable Sportif et Administratif	01/07/2023
SU AGENAIS	47	Responsable Administratif	01/09/2023
HASPARREN FC	64	Responsable Sportif	01/07/2023
FC LONS	64	RTJ	01/08/2023
EL. BEARNAIS D'ORTHEZ	64	Responsable Sportif	01/08/2023
NIORT ST FLORENT	79	Responsable sportif	01/08/2023
U. ET. S. MONTMORILLON	86	Responsable sportif	01/07/2023
SO CHATELLERAULT	86	Responsable sportif	01/07/2023

Comme mentionné dans le cahier des charges, l'aide accordée sera répartie sur les 36 mois d'accompagnement prévus, sous réserve de satisfaire aux obligations nécessaires au renouvellement de l'aide à l'issue de chaque saison.
Pour mémoire, le FAFA Emploi permet le financement d'emplois structurants au sein des clubs amateurs. Il peut être sollicité lors de la création d'un poste de responsable administratif et/ou sportif en CDI.
Au regard du nombre très important de nouveaux dossiers déposés cette année, la Commission ne peut que se féliciter du dynamisme de notre territoire en termes d'employabilité au sein de nos clubs amateurs.

Chapitre Equipement

RAPPEL : la plupart des projets nécessitent de demander un accord préalable à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (CRTIS). Tant que cet avis technique n'a pas été obtenu par le porteur de projet, il est inutile de déposer une demande de subvention, le projet ne pouvant être instruit sans cet élément. Il convient donc d'attendre que le choix des prestataires en charge de la réalisation des travaux soit arrêté (Avant-projet définitif) avant de déposer toute demande de subvention.

MODALITES DE FINANCEMENT : compte-tenu du nombre très important de projets portés à l'ordre du jour, la Commission acte que l'intégralité de l'enveloppe financière mise à sa disposition (hors reliquats éventuels) sera consommée à l'issue de la présente réunion.
De ce fait, et dans le but de garantir le meilleur accompagnement aux porteurs de projets concernés, il est décidé :

- Que les possibilités d'accompagnement cibleront les dossiers les plus anciens.

- Qu'à ce titre, l'ensemble des projets complets et éligibles, reçus jusqu'au 30 juin 2022, pourront dans ce cadre être financés au titre de l'exercice 2023-2024.
- Que les projets enregistrés au niveau régional à compter du 1er juillet 2023 sont reportés sur la saison 2024-2025.
- Qu'il en va de même pour les projets étudiés ce jour en séance mais nécessitant des compléments.
- Que les demandes réceptionnées à la Ligue après cette réunion ne pourront être instruites qu'à partir de la saison 2024-2025.

CHARENTE

Anais
Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€
Le projet déposé auprès de la Ligue ne comporte aucun estimatif ou devis. Ce document a été réclamé au porteur de projet le 28 juillet 2023. Cette demande reste sans réponse à ce jour.
La Commission avait demandé à la Mairie un retour avant le 30/09. Faute d'avoir obtenu ce retour la Commission décide de ne pas accompagner ce projet.

Angoulême
Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€
Projet conforme. Aide accordée : 15.000€

Chazelles
Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€
Projet conforme. Aide accordée : reportée

Fontenille
Eclairage – Aide sollicitée : 4.965€
Après étude du projet, ce dernier concerne la création d'un éclairage de catégorie E7. Or, le niveau de classement minimum afin de pouvoir prétendre à un accompagnement dans le cadre du FAFA doit correspondre à la catégorie E6.
La Commission est au regret de ne pouvoir accompagner ce projet.
Dossier non accompagné.

Ruffec
Eclairage – Aide sollicitée : 27.900€
Seules la Fiche projet et la Délibération sont pour le moment versées au dossier. En l'état la demande de subvention ne peut être instruite. La Municipalité en a été avisée par courriel en date du 25 septembre 2023.
Dossier reporté.

Soyaux
Arrosage intégré (Stade des Rochers 1) – Aide sollicitée : 10.000€
Après instruction du projet, si ce dernier semble conforme sur le plan administratif, les pièces versées au dossier font apparaitre des travaux effectués en 2021. La Commission rappelle que le cahier des charges fédéral impose un dépôt de dossier au plus tard 3 mois après le début des travaux. Il ne sera donc pas possible d'accompagner ce projet.
Projet clôturé.

Soyaux
Arrosage intégré (Stade des Rochers 2) – Aide sollicitée : 10.000€
La demande d'accompagnement concerne des aménagements effectués en 2021. Comme indiqué dans le cahier des charges fédéral, la demande de subvention doit être déposée au plus tard trois mois après le début des travaux. La Commission est donc au regret de ne pouvoir accompagner ce dossier.
Projet clôturé.

CHARENTE MARITIME

Chatelaillon Plage
Vestiaires – Aide sollicitée : 22.381€
Depuis sa réunion du 17 novembre 2022, la Commission reste toujours dans l'attente du retour favorable de la Commission des Terrains à la demande d'avis préalable. Elle rappelle que pour tous les dossiers concernés, cette démarche doit être entreprise avant tout dépôt d'une demande de subvention, et avant le début des travaux. Tenant compte de ces éléments, la Commission est au regret de ne pouvoir donner un avis favorable à la demande de subvention.
Projet clôturé.

Chatelaillon Plage
Club house – Aide sollicitée : 15.361€
La fiche projet versée au dossier est incomplète.
Projet reporté.

Chatelaillon Plage
Terrain pelouse naturelle – Aide sollicitée : 58.441€
Depuis sa réunion du 17 novembre 2022, la Commission reste toujours dans l'attente du retour favorable de la Commission des Terrains à la demande d'avis préalable. Elle rappelle que pour tous les dossiers concernés, cette démarche doit être entreprise avant tout dépôt d'une demande de subvention, et avant le début des travaux. Tenant compte du fait que ces éléments n'ont pas été respectés par la Municipalité, la Commission est au regret de ne pouvoir donner un avis favorable à la demande de subvention.
Projet clôturé.

Chatelaillon Plage
Eclairage – Aide sollicitée : 25.881€
Depuis sa réunion du 17 novembre 2022, la Commission reste toujours dans l'attente du retour favorable de la Commission des Terrains à la demande d'avis préalable. Elle rappelle que pour tous les dossiers concernés, cette démarche doit être entreprise avant tout dépôt d'une demande de subvention, et avant le début des travaux. Tenant compte du fait que ces éléments n'ont pas été respectés par la Municipalité, la Commission est au regret de ne pouvoir donner un avis favorable à la demande de subvention.
Projet clôturé.

Chatelaillon Plage
Terrain foot A8 en gazon synthétique – Aide sollicitée : 49.126€
Depuis sa réunion du 17 novembre 2022, la Commission reste toujours dans l'attente du retour favorable de la Commission des Terrains à la demande d'avis préalable. Elle rappelle que pour tous les dossiers concernés, cette démarche doit être entreprise avant tout dépôt d'une demande de subvention, et avant le début des travaux. Tenant

compte du fait que ces éléments n'ont pas été respectés par la Municipalité, la Commission est au regret de ne pouvoir donner un avis favorable à la demande de subvention.
Projet clôturé.

Foncouverte
Eclairage (terrain 1) – Aide sollicitée : 7.465€
Projet conforme. Aide accordée : 7.000€

Foncouverte
Eclairage (terrain n°2) – Aide sollicitée : 10.358€
Projet conforme. Aide accordée : 10.000€

Foncouverte
Eclairage (terrain n°3) – Aide sollicitée : 3.336€
Projet conforme. Aide accordée : 3.000€

Montguyon
Eclairage – Aide sollicitée : 6.021€
La Commission précise que le plan de financement transmis est erroné. En effet il convient de déduire du plan de financement l'aide accordée par le SDEER afin que le montant de la subvention soit calculé sur le montant restant à charge à la Mairie. De plus la délibération n'a pas été fournie.
Projet Reporté

Pont l'Abbé d'Arnoult
Eclairage – Aide sollicitée : 16.109€
La Commission ne pourra instruire le projet tant que le retour favorable de la CRTIS à la demande d'avis préalable ne sera pas versé au dossier. Elle souhaite également attirer l'attention de la Municipalité sur le fait que le reste à charge pour la collectivité étant de 26.849€, l'aide maximum éligible (20% du coût total HT des travaux) sera de 5.370€.
Projet reporté.

St Aigulin
Eclairage – Aide sollicitée : 7.030€
Compte-tenu du reste à charge pour la Mairie (17.574€), l'aide ne pourra pas excéder 3.500€.
Aide accordée : 3.500€

St André de Lidon
Pare-ballons – Aide sollicitée : 2.500€
Le devis et la facture réceptionnés au mois d'octobre 2023 indiquent des travaux effectués durant l'été 2022. Le dossier reste en plus incomplet, puisqu'il ne comporte ni plans côtés de l'aire de jeux, ni la délibération du porteur de projet.
La Commission est donc au regret de ne pouvoir accompagner ce projet.
Projet clôturé.

St Germain de Lusignan
Eclairage – Aide sollicitée : 17.130€
Projet conforme. Aide accordée : 7.000€
Projet conforme. Le reste à charge pour la Collectivité étant de 36.304€, l'aide maximum éligible était de 7.200€.

St Georges des Coteaux
Clôture – Aide sollicitée : 1.026€
Pour un projet déposé dans le cadre du chapitre Sécurisation, le financement maximum pour ce type de projet étant de 50% du coût total HT des travaux, le seuil minimum d'intervention de 1.500€ ne peut être atteint.
Projet non accompagné.

St Georges des Coteaux
Eclairage terrain n°1 – Aide sollicitée : 16.760€
Projet conforme. Le reste à charge pour la Mairie étant de 27.933€, l'aide éligible (20% du coût total HT) ne peut excéder 5.500€.
Aide accordée : reportée au prochain exercice

St Georges des Coteaux
Eclairage terrain n°2 – Aide sollicitée : 32.106€
Projet conforme. L'aide maximum pour un éclairage est fixée à 20% du coût total HT plafonnée à 15.000€. Le reste à charge pour la Collectivité étant de 53.511€, l'aide ne peut dépasser 10.700€.
Aide accordée : reportée au prochain exercice

St Genis de Saintonge
Eclairage – Aide sollicitée : 27.604€
Après prise en charge d'une partie des travaux par le Syndicat d'énergie, le reste à charge pour la Collectivité est de 46.008€. L'aide éligible maximum est donc de 9.200€. Le montage du dossier est également incomplet et ne comporte ni délibération du porteur du projet, ni retour favorable de la Commission des Terrains à la demande d'avis préalable. La CRTIS indiquant que les travaux prévus sont à destination d'un éclairage d'entrainement, la nature du projet n'est pas éligible au FAFA.

St Genis de Saintonge
Vestiaires – Aide sollicitée : 13.562€
Après étude des différents éléments du projet, la nature des aménagements ne permet pas l'octroi d'une subvention dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur. En effet, seuls les travaux concernant le bâti (création ou extension dans le but d'un classement fédéral) peuvent faire l'objet d'un accompagnement.
Projet clôturé.

Thénac
Eclairage – Aide sollicitée : 6.400€
Projet conforme.
Aide accordée : reportée au prochain exercice

CORREZE

Meyssac
Abris de touche – Aide sollicitée : 1.600€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Meyssac
Main courante – Aide sollicitée : 3.500€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Perpezac le Noir
Eclairage – Aide sollicitée : 11.658€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Soursac
Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€
Projet conforme. Aide accordée : 15.000€

St Clément
Main courante – Aide sollicitée : 5.000€
Projet conforme. Aide accordée : 5.000€

CREUSE

Auzances
Club house – Aide sollicitée : 20.000€
Ce projet a déjà fait l'objet d'une subvention de 20.000€ accordée au cours de la saison 2018-2019 dans le cadre du FAFA. Les travaux n'ayant pas été réalisés dans le délai de 2 ans fixé par le cahier des charges, l'aide accordée a fait l'objet d'une annulation. Comme autorisé par le cahier des charges, la Mairie a de nouveau souhaité solliciter un financement pour ce projet. Après échanges avec M. Serge AUBLANC, Président du District de la CREUSE qui rappelle les difficultés rencontrées par la Municipalité (la mise en faillite de l'entreprise initialement en charge des travaux), et qui souligne également le caractère structurant de cet équipement. Après délibération, et malgré le très grand nombre de demandes de financement réceptionné pour le présent exercice, la Commission décide à titre exceptionnel d'accompagner une deuxième fois ce projet.
Aide accordée : 15.000€

Benevent l'Abbaye
Abris de touche – Aide sollicitée : 1.850€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Bussière Dunoise
Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€
Projet conforme. Aide accordée : 20.000€

Mainsat
Eclairage – Aide sollicitée : 8.924€
Projet conforme. Aide accordée : 8.000€

Mainsat
Pare-ballons – Aide sollicitée : 5.000€
Projet conforme. Aide accordée : 5.000€

Measne
Abris de touche – Aide sollicitée : 1.315€
Le montant de l'aide éligible est inférieur au seuil minimum d'intervention de 1.500€. Le projet ne peut être accompagné.
Projet clôturé

St Maurice la Souterraine
Pare-ballons – Aide sollicitée : 5.000€
Projet conforme. Aide accordée : 5.000€

Ste Feyre
Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€
Demande d'explication à la CRTIS – Avis favorable de la CRTIS en P5.
Projet conforme : Aide accordée : reportée au prochain exercice

Vallière
Abris de touche – Aide sollicitée : 1.500€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Vallière
Main courante – Aide sollicitée : 5.000€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

DORDOGNE PERIGORD

Bergerac
Changement revêtement synthétique – Aide sollicitée : 112.500€
Projet conforme.
La Commission rappelle que pour ce type de projet, l'aide accordée ne peut dépasser 20.000€.
Aide accordée : 20.000€

Chancelade
Renforcement aire de jeux en gazon naturel (terrain honneur) – Aide sollicitée : 2.466€
La nature des aménagements n'est pas éligible au Fonds d'Aide au Football Amateur (semis).
Projet non accompagné.

Chancelade
Renforcement aire de jeux en gazon naturel (terrain annexe) – Aide sollicitée : 3.014€
La nature des aménagements n'est pas éligible au Fonds d'Aide au Football Amateur (semis).
Projet non accompagné.

Chancelade
Sécurisation – Aide sollicitée : ? €
Les éléments versés au dossier concernent plusieurs natures de projet. La Commission rappelle qu'un dossier doit être constitué pour chaque nature de projet. En outre, aucune Fiche projet n'est produite.
Projet non accompagné.

Coursac
Main courante – Aide sollicitée : 5.000€
Projet conforme. Aide accordée : 5.000€

Creysse
Eclairage – Aide sollicitée : 12.500€
Projet conforme. Aide accordée : 12.000€

La Force
Renforcement aire de jeux en gazon naturel – Aide sollicitée : 8.950€
La nature des aménagements n'est pas éligible au Fonds d'Aide au Football Amateur (semis).
Projet non accompagné.

Marsaneix
Pare-ballons – Aide sollicitée : 3.500€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Marsaneix
Eclairage – Aide sollicitée : 6.466€
La Commission prend acte de l'avis défavorable de la Commission régionale des Terrains à la demande d'avis préalable.
Projet non accompagné.

Montpon Menesterol
Abris de touche – Aide sollicitée : 2.119€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

St Pardoux la Rivière
Abris de touche – Aide sollicitée : 5.000€
Il manque la délibération validant le projet et son financement pour compléter le dossier.
Projet reporté.

St Pardoux la Rivière
Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€
Il manque la délibération validant le projet et son financement, et le retour favorable de la Commission des terrains à la demande d'avis préalable.
Projet reporté.

St Pardoux la Rivière
Main courante – Aide sollicitée : 5.000€
Il manque la délibération validant le projet et son financement.
Projet reporté.

St Pardoux la Rivière
Pare-ballons – Aide sollicitée : 5.000€

Il manque la délibération validant le projet et son financement, et le retour favorable de la Commission des terrains à la demande d'avis préalable.
Projet reporté.

St Pardoux la Rivière
Extension aire de jeux – Aide sollicitée : 13.648€
Il manque la délibération validant le projet et son financement, et le retour favorable de la Commission des terrains à la demande d'avis préalable.
Projet reporté.

St Pardoux la Rivière
Drainage – Aide sollicitée : 9.240€
Il manque la délibération validant le projet et son financement, et le retour favorable de la Commission des terrains à la demande d'avis préalable.
Projet reporté.

St Pardoux la Rivière
Arrosage automatique – Aide sollicitée : 15.012€
Il manque la délibération validant le projet et son financement, et le retour favorable de la Commission des terrains à la demande d'avis préalable.
Projet reporté.

St Pardoux la Rivière
Tunnel – Aide sollicitée : 2.875€
Il manque la délibération validant le projet et son financement.
Projet reporté.

Trélissac
Eclairage – Aide sollicitée : 12.000€
Projet conforme. Aide accordée : 12.000€

GIRONDE

Audenge
Terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : /
La Commission reste dans l'attente du retour favorable à la demande d'avis préalable émise par la Commission régionale des Terrains. Le dossier est incomplet, aucune fiche projet n'ayant été transmise par la Collectivité malgré plusieurs relances.
Projet non accompagné.

Audenge
Eclairage – Aide sollicitée : /
La Commission reste dans l'attente du retour favorable à la demande d'avis préalable émise par la Commission régionale des Terrains. Le dossier est incomplet, aucune fiche projet n'ayant été transmise par la Collectivité malgré plusieurs relances.
Projet non accompagné.

Audenge
Vestiaires – Aide sollicitée : /
La Commission reste dans l'attente du retour favorable à la demande d'avis préalable émise par la Commission régionale des Terrains. Le dossier est incomplet, aucune fiche projet n'ayant été transmise par la Collectivité malgré plusieurs relances.
Projet non accompagné.

Audenge
Club house – Aide sollicitée : /
La Commission reste dans l'attente du retour favorable à la demande d'avis préalable émise par la Commission régionale des Terrains. Le dossier est incomplet, aucune fiche projet n'ayant été transmise par la Collectivité malgré plusieurs relances.
Projet non accompagné.

Bassens
Renforcement terrain pelouse naturelle – Aide sollicitée : 20.000€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Bassens
Main courante – Aide sollicitée : 5.000€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Camblanes et Meynac
Eclairage – Aide sollicitée : 12.109€
Projet conforme. Aide accordée : 12.000€

Carbon Blanc
Création terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : 85.000€
Pour la création d'un terrain synthétique éclairé, la subvention ne peut dépasser 10% du coût total HT des travaux, plafonné à 50.000€.
Projet conforme. Aide accordée : 40.000€

Carbon Blanc
Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€
Projet conforme. Aide accordée : 10.000€

La Teste de Buch
Eclairage – Aide sollicitée : 61.272€
La Commission précise que l'aide ne pourra pas dépasser le plafond maximum d'intervention de 15.000€.
Projet conforme. Aide accordée : 15.000€

Le Taillan Médoc
Création terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : 50.000€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Le Taillan Médoc
Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Le Taillan Médoc
Banc de touche – Aide sollicitée : 5.000€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Le Taillan Médoc
Pare-ballons – Aide sollicitée : 5.000€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Lormont
Changement revêtement synthétique – Aide sollicitée : 40.000€
Pour cette nature de projet, le financement ne pourra pas excéder le plafond maximum d'intervention de 20.000€.
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

(CC) Libournais
Création terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : 83.390€
Pour la création d'un terrain synthétique éclaire, l'aide ne pourra pas dépasser le plafond maximum de financement fixé à 50.000€.
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

(CC) Libournais
Eclairage – Aide sollicitée : 10.400€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Martillac
Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€
Projet conforme. Aide accordée : 15.000€

Martillac
Club house – Aide sollicitée : 20.000€
Projet conforme. Aide accordée : 15.000€

Podensac
Création terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : 50.000€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Podensac
Sécurisation – Aide sollicitée : 5.000€
Après lecture des éléments versés au projet, les aménagements semblent concerner le projet de création d'un terrain synthétique. Dans pareille situation, la Commission rappelle que ces travaux sont financés lors de l'accompagnement de la création du terrain synthétique. Par ailleurs, après avoir pris connaissance des différents documents, il s'avère qu'un seul projet a été monté regroupant plusieurs natures de projet. Il n'aurait donc pas été possible d'accompagner le projet en l'état. D'autre part, aucun plan côté de l'installation, précisant le positionnement des différents

équipements vis-à-vis de l'aire de jeux n'est joint à la demande. La LFNA invite donc la Collectivité à représenter ses demandes en séparant chaque nature de projet.
Projet non accompagné en l'état

Pellegrue
Renforcement – Aide sollicitée : 9 615 €
Projet Conforme : Aide accordée : reportée au prochain exercice

St André de Cubzac
Eclairage – Aide sollicitée : 44.374€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

St Médard d'Eyrans
Liaison vestiaires aire de jeux – Aide sollicitée : 1.808€
La Commission prenant connaissance du projet constate que l'aide éligible pour ce type de projet (50% du coût total HT des travaux, plafonnée à 5.000€) n'atteint pas le montant minimum d'intervention de 1.500€ fixé par le cahier des charges fédéral. La LFNA est au regret de ne pouvoir accompagner ce projet.
Projet non accompagné

St Médard d'Eyrans
Main courante – Aide sollicitée : 1.346€
La Commission prenant connaissance du projet constate que l'aide éligible pour ce type de projet (50% du coût total HT des travaux, plafonnée à 5.000€) n'atteint pas le montant minimum d'intervention de 1.500€ fixé par le cahier des charges fédéral. La LFNA est au regret de ne pouvoir accompagner ce projet.
Projet non accompagné

St Yzan de Soudiac
Eclairage – Aide sollicitée : 28.501€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Vendays Montalivet
Eclairage – Aide sollicitée : 14.500€
Projet conforme. Aide accordée : 14.500€

Villenave d'Ornon (Junca) :
Eclairage – Aide sollicitée :
Abandon du projet annulé.

Villenave d'Ornon (A. Roche)
Eclairage – Aide sollicitée : 4.600€
Projet reporté.

Villenave d'Ornon (P. Brossolette)
Terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : 100.000€
Projet dans l'attente du classement de l'éclairage du terrain concerné. L'avis préalable étant en cours d'instruction, il convient de différer l'étude de la demande de subvention.
Projet reporté.

LANDES

Chalosse FC Laurède
Main courante – Aide sollicitée : 2.917€
Le cahier des charges fédéral permet tout à fait à un club de porter un projet FAFA Equipement sur une installation publique. Dans ce cas précis, un justificatif de propriété accompagné d'une autorisation écrite de la Collectivité propriétaire de l'installation doit être produite par le club demandeur. Le club doit également fournir un compte-rendu d'une réunion de son Bureau validant le projet et son financement. Ces éléments n'étant pas versé au dossier, la Ligue ne peut accorder de subvention en l'état.
Projet reporté

Grenade sur Adour
Pare-ballons – Aide sollicitée : 1.920€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Rion des Landes
Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€
Après examen des différents documents, il s'avère que le reste à charge pour la Mairie est de 52.972€ déduction faite de l'aide du SYDEEC. Le montant de la subvention accordée a donc été calculée sur cette base.
Projet conforme. Aide accordée : 10.000€

Sabres
Bancs de touche – Aide sollicitée : 2.895€
Projet conforme. Aide accordée : reportée

Sabres
Pare-ballons – Aide sollicitée : 3.069€
Projet conforme. Aide accordée : reportée

Tarnos
Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€
Le dossier ne comporte aucun estimatif.
Projet reporté.

Tarnos
Club house – Aide sollicitée : 20.000€
Le dossier ne comporte aucun estimatif.
Projet reporté.

Ygos St Saturnin
Eclairage (Stade De Jacquet 1) – Aide sollicitée : 15.000€
Projet conforme. La Commission précise que l'aide ne peut être calculée que sur le reste à charge de la Mairie. L'aide maximum éligible ne peut ainsi dépasser 10 000 €.
Aide accordée : reportée au prochain exercice

LOT-ET-GARONNE

Agen
Main courante – Aide sollicitée : 5.000€
Les travaux concernés par cette demande de subvention ayant été réalisés au mois de mai 2023, la demande d'aide aurait dû être déposée au plus tard au mois d'août 2023, conformément aux dispositions prévues par le cahier des charges fédéral. Malheureusement, cette dernière n'est parvenue à la Ligue qu'au mois d'octobre 2023. La Commission est donc au regret de ne pouvoir accompagner ce projet.
Projet non accompagné

Agen
Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Beaupuy
Eclairage – Aide sollicitée : 2.557€
L'avis favorable de la Commission Régionale des Terrains n'est pas versé au dossier.
Projet reporté

Bazens (syndicat des Deux Rives)
Amélioration pelouse naturelle – Aide sollicitée : 3.856€
Projet conforme : Aide accordée : 3.400€.

Boé
Eclairage – Aide sollicitée : 18.475€
Projet conforme. Pour ce type de projet, les conditions de financement prévoient un accompagnement à hauteur de 20% du coût total HT des travaux, avec un plafond maximum d'intervention fixé à 15.000€. Le prévisionnel s'élevant à 36.950€, l'aide ne peut dépasser 7.300€.
Projet Conforme : Aide accordée : reportée au prochain exercice

Casseneuil
Sécurisation – Aide sollicitée : 5.500€
Après étude des justificatifs, il s'avère que la demande de subvention concerne plusieurs natures de projet. La Commission rappelle qu'un dossier de demande de subvention doit être constitué pour chaque type d'aménagement. La Mairie a été informée en ce sens le 20 septembre 2023.
Projet non accompagné.

Marcellus Cocumont
Bancs de touche – Aide sollicitée : 3.856€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

St Colomb de Lauzun
Eclairage – Aide sollicitée : 2.557€
L'avis favorable de la Commission Régionale des Terrains n'est pas versé au dossier.
Projet conforme : Aide Accordée : reportée au prochain exercice

Ste Livrade sur Lot
Vestiaires – Aide sollicitée : 45.880€
Projet reportée

PYRENEES ATLANTIQUES

Bayonne
Création terrain synthétique – Aide sollicitée : 50.000€
La Commission prend connaissance des demandes de subvention déposées par la Mairie. Malheureusement, ces travaux ayant été réalisés en 2021, il n'est plus possible d'accompagner ces projets.
Projets non accompagnés.

Jurançon
Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€
Après instruction du projet, il manque la fourniture des différents estimatifs propres à chaque nature de projet. Il manque également le retour positif de la CRTIS à la demande d'avis préalable.
Projet reporté.

Jurançon
Club house – Aide sollicitée : 20.000€
Après instruction du projet, il manque la fourniture des différents estimatifs propres à chaque nature de projet.
Projet reporté.

Jurançon
Tunnel – Aide sollicitée : 5.000€
Après instruction du projet, il manque la fourniture des différents estimatifs propres à chaque nature de projet.
Projet reporté.

Lacq
Création d'un terrain en pelouse naturelle : les travaux étant terminés depuis plus d'un an avant le dépôt de la demande de subvention ce dossier ne peut être accompagné.

Lacq
Eclairage – Aide sollicitée : 20.000€
Les travaux étant terminés depuis plus d'un an avant le dépôt de la demande de subvention ce dossier ne peut être accompagné.

Lescar
Pare-ballons – Aide sollicitée : 4.326€
Après avoir pris connaissance des différents documents versés au dossier, les travaux auraient été effectués au mois d'août 2021. Pour rappel, la demande de subvention doit être déposée au plus tard 3 mois après le début des travaux.
Projet non accompagné.

Lescar
Création terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : 50.000€
Le projet déposé auprès de la Ligue est incomplet. La Mairie en a été avisée par courriel le 19 avril 2023. La LFNA reste dans l'attente de ces éléments depuis cette date.

Projet reporté.

Monassut Audiracq (FC 2 Vallées)
Pare-ballons – Aide sollicitée : 5.000€
Après avoir pris connaissance des différents documents versés au dossier, les travaux auraient été effectués au mois de novembre 2021. Pour rappel, la demande de subvention doit être déposée au plus tard 3 mois après le début des travaux.
Projet non accompagné.

Narcastet
Main courante – Aide sollicitée : 8.137€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Narcastet
Pare-ballons – Aide sollicitée : 6.108€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Serres Castets
Club house – Aide sollicitée : 35.968€
Projet conforme. Aide accordée : 20.000€

DEUX SEVRES

Aiffres
Main courante – Aide sollicitée : 5.000€
Projet conforme. Aide accordée : 5.000€

Amailloux
Main courante – Aide sollicitée : 5.000€
Projet conforme – Aide accordée : reportée au prochain exercice

Azay sur Thouet
Eclairage – Aide sollicitée : 3.000€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Bressuire
Club house – Aide sollicitée : 20.000€
Projet conforme. Aide accordée : 20.000€

Cherveux
Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€
Projet conforme. Aide accordée : 20.000€

Fors

Pare-ballons – Aide sollicitée : 2.500€
Après étude du projet, les aménagements consistent à remplacer les filets d'un pare-ballons déjà existant. Or, la Commission n'intervient que sur la création de ce type d'équipement. Elle est donc au regret de ne pouvoir accompagner ce projet.
Projet non accompagné.

Melle
Club house – Aide sollicitée : 20.000€
Cette demande de financement concerne un projet déjà accompagné en 2018. Malgré une prorogation, la Mairie n'ayant pu mener les travaux avant le terme de celle-ci, l'aide accordée a été annulée par les services de la FFF, conformément au cahier des charges. La Mairie présentant à nouveau ce projet, la Commission est au regret de ne pouvons accompagner à nouveau ce projet, compte-tenu du très grand nombre de projet en cours.
Projet non accompagné.

Périgné
Eclairage – Aide sollicitée : 3.800€
Projet conforme. Aide accordée : 3.000€

Pompaire
Eclairage – Aide sollicitée : 3.185€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

St Maxire
Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€
Projet conforme. Aide accordée : 20.000€

Ste Ouenne
Banc de touche – Aide sollicitée : 1.870€
Le dossier étant porté par le club, il convient de fournir le justificatif de propriété de l'installation accompagné d'une autorisation écrite de la Mairie, accordant au club la possibilité de procéder aux travaux. Ces éléments n'étant pas fournis, la Commission ne peut se prononcer sur la demande de financement.
Projet reporté.

Secondigny
Eclairage – Aide sollicitée : 4.494€
Projet conforme. Aide accordée : 4.100€

Villiers
Banc de touche – Aide sollicitée : 2.076€
L'estimatif des travaux et le plan côtés de l'aire de jeux, précisant le positionnement des abris de touche par rapport à l'aire de jeux ne sont pas versés au dossier.
Projet reporté.

VIENNE

Antran
Arrosage intégré – Aide sollicitée : 7.533€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Civray
Eclairage – Aide sollicitée : 5.890€
Projet transmis à la Ligue sans délibération et sans le retour favorable de la Commission des Terrains à la demande d'avis préalable.
Projet conforme – Aide accordée : reportée au prochain exercice

Colombiers
Abris de touche – Aide sollicitée : 1.925€
La Commission rappelle que les conditions de financement d'un projet de sécurisation prévoient un accompagnement à hauteur de 50% du coût total HT des travaux. Tenant compte de ces éléments le montant de l'aide éligible tombe en dessous du plafond minimum d'intervention fixé à 1.500€. La Commission est donc au regret de ne pouvoir financer ce projet.
Projet non accompagné.

Dissay
Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€
Projet conforme. Aide accordée : 20.000€

Fleuré
Vestiaires – Aide sollicitée : 26.000€
Pour un projet de création d'un ensemble de vestiaires, la subvention fédérale ne pourra pas dépasser 20% du coût total HT des travaux, plafonnée à 20.000€. L'aide pour ce projet ne pouvait donc pas dépasser 7.000€. Cependant, après examen des devis versés au dossier, il apparait que les travaux envisagés relèvent plus de l'entretien que du bâti. Il n'est donc pas possible de financer ce projet.
Projet non accompagné.

Jazeneuil
Pare-ballons – Aide sollicitée : 2.444€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Loudun
Eclairage – Aide sollicitée : 12.000€
Projet conforme. Aide accordée : 12.000€

Migné Auzances
Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€
Projet conforme. Aide accordée : 18.000€

Migné Auzances
Club house – Aide sollicitée : 20.000€

Projet conforme. Aide accordée : 18.000€

Mirebeau
Bancs de touche – Aide sollicitée : 2.500€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Oyré
Eclairage – Aide sollicitée : 18.789€
Projet conforme. Aide accordée : 7.000€

Rouillé
Bancs de touche – Aide sollicitée : 2.800€
Projet conforme. Aide accordée : 1.500€

Rouillé
Eclairage – Aide sollicitée : 7.800€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Rouillé
Pare-ballons – Aide sollicitée : 1.736€
Malheureusement, le seuil minimum de 1.500€ de subvention éligible n'est pas atteint. La Commission est au regret de ne pouvoir donner une suite favorable au projet présenté.
Projet non accompagné.

St Martin la Pallu
Main courante – Aide sollicitée : 7.228€
Projet conforme. Aide accordée : 5.000€

St Sauvant
Eclairage – Aide sollicitée : 3.476€
Seule une fiche projet, sans justificatif, a été envoyée à la Ligue par le porteur de projet.
Projet non accompagné.

St Sauveur Sénillé
Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€
Projet conforme. Aide accordée : 15.000€

Verrières
Eclairage – Aide sollicitée : 8.999€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

HAUTE VIENNE

Bosmie l'Aiguille
Vestiaires – Aide sollicitée : 40.000€
Le retour favorable de la Commission des Terrains à la demande d'avis préalable n'est pas versé au dossier.
Projet reporté.

Cognac la Forêt
Eclairage – Aide sollicitée : €
Le retour favorable de la Commission des Terrains à la demande d'avis préalable et la fiche projet correspondante ne sont pas versés au dossier.
Projet reporté.

Couzeix
Clôture – Aide sollicitée : 4.081€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Couzeix
Bancs de touche – Aide sollicitée : 1.765€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Isle (stade René Léger)
Eclairage – Aide sollicitée : 10.256€
Projet conforme. Aide accordée : 10.000€

Isle (terrain entrainement)
Eclairage – Aide sollicitée : 4.106€
La Commission prend note du report du projet.
Projet non éligible

Isle (terrain stabilisé)
Eclairage – Aide sollicitée : 4.106€
La Commission prend note du report du projet.
Projet non éligible

La Geneytouse
Vestiaires – Aide sollicitée : 20.000€
Projet conforme. Aide accordée : 20.000€

Limoges (Stade Vigenal)
Création terrain synthétique éclairé – Aide sollicitée : 184.517€
Pour la création d'un terrain synthétique éclairé, la Commission rappelle que les conditions de financement permettent un accompagnement à hauteur de 10% du coût total HT des travaux, plafonné à 50.000€.
Projet conforme. Aide accordée : 50.000€

Limoges (Stade Vigenal)
Vestiaires – Aide sollicitée : 56.367€
La création d'un ensemble de vestiaires peut donner lieu à un financement maximum de 20% du coût total HT des travaux, plafonné à 20.000€.
Projet conforme. Aide accordée : 15.000€

Limoges (Stade Rochilloux)
Vestiaires – Aide sollicitée : 50.000€
Projet conforme. Aide accordée : 15.000€

Panazol
Tunnel – Aide sollicitée : 1.990€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Panazol
Main courante – Aide sollicitée : 5.000€
Projet conforme. Aide accordée : reportée au prochain exercice

Rilhac Rancon
Pare-ballons – Aide sollicitée : 5.713€
Projet conforme. Aide accordée : 3.000€

Séreilhac
Vestiaires – Aide sollicitée : 18.191€
Projet conforme. Aide accordée : 18.000€

Séreilhac
Club house – Aide sollicitée : 11.191€
Projet conforme. Aide accordée : 11.000€

St Junien (terrain honneur)
Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€
La Ligue reste en attente du retour de la Mairie à sa demande de complément transmise le 27 septembre 2023.
Projet non accompagné.

St Junien (terrain synthétique)
Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€
La Ligue reste en attente du retour de la Mairie à sa demande de complément transmise le 27 septembre 2023.
Projet non accompagné.

St Junien (terrain annexe)
Eclairage – Aide sollicitée : 15.000€
La Ligue reste en attente du retour de la Mairie à sa demande de complément transmise le 27 septembre 2023.
Projet non accompagné.

St Priest sous Aixe
Main courante – Aide sollicitée : 1.625€
Projet conforme. Aide accordée : 1.600€

SYNTHESE REGIONALE AIDES VOTEES

Porteur	CDG	Projet	Montant Aide maximale
ANGOULEME	16	Eclairage	15 000 €
SOUS TOTAL CHARENTE			**15 000 €**
FONTCOUVERTE	17	Eclairage terrain 1	7 000 €
FONTCOUVERTE	17	Eclairage terrain 2	10 000 €
FONTCOUVERTE	17	Eclairage terrain 3	3 000 €
ST AIGULIN	17	Eclairage	3 500 €
ST GERMAIN DE LUSIGNAN	17	Eclairage	7 000 €
SOUS TOTAL CHARENTE MARITIME			**30 500 €**
SOURSAC	19	Eclairage	15 000 €
ST CLEMENT	19	Main courante	5 000 €
SOUS TOTAL CORREZE			**20 000 €**
AUZANCES	23	Club House	15 000 €
BUSSIERE DUNOISE	23	vestiaires	20 000 €
MAINSAT	23	Eclairage	8 000 €
MAINSAT	23	Pare-ballons	5 000 €
ST MAURICE LA SOUTERRAINE	23	Pare-ballons	5 000 €
SOUS TOTAL CREUSE			**53 000 €**
BERGERAC	24	Changement revêtement terrain sye	20 000 €
COURSAC	24	Main courante	5 000 €
CREYSSE	24	Eclairage	12 000 €
TRELISSAC	24	Eclairage	12 000 €
SOUS TOTAL DORDOGNE			**49 000 €**
CAMBLANES ET MEYNAC	33	Eclairage	12 000 €
CARBON BLANC	33	Terrain sye éclairé	40 000 €
CARBON BLANC	33	Eclairage	10 000 €
LA TESTE DE BUCH (CAZAUX)	33	Eclairage	15 000 €
MARTILLAC	33	Vestiaires	15 000 €
MARTILLAC	33	Club house	15 000 €
VENDAYS MONTALIVET	33	Eclairage	14 500 €
SOUS TOTAL GIRONDE			**121 500 €**
RION DES LANDES	40	Eclairage	10 000 €
SOUS TOTAL LANDES			**10 000 €**
SYND. DEUX RIVES (BAZENS)	47	Renforcement	3 400 €
SOUS TOTAL LOT-ET-GARONNE			**3 400 €**
SERRES CASTETS	64	Club house	20 000 €
SOUS TOTAL PYRENEES ATLANTIQUES			**20 000 €**

AIFFRES	79	Main courante	5 000 €
BRESSUIRE	79	Club house	20 000 €
CHERVEUX	79	Vestiaires	20 000 €
PERIGNE	79	Eclairage	3 000 €
ST MAXIRE	79	Vestiaires	20 000 €
SECONDIGNY	79	Eclairage	4 100 €
SOUS TOTAL DEUX SEVRES			**72 100 €**
DISSAY	86	Vestiaires	20 000 €
LOUDUN	86	Eclairage	12 000 €
MIGNE AUXANCES	86	Vestiaires	18 000 €
MIGNE AUXANCES	86	Club house	18 000 €
OYRE	86	Eclairage	7 000 €
ROUILLE	86	Bancs de touche	1 500 €
ST MARTIN LA PALLU	86	Main courante	5 000 €
ST SAUVEUR SENILLE	86	Eclairage	15 000 €
SOUS TOTAL VIENNE			**96 500 €**
ISLE - Stade du GONDEAU - René LEGER	87	Eclairage	10 000 €
LA GENEYTOUSE	87	Vestiaires	20 000 €
LIMOGES	87	Terrain sye (VIGENAL)	50 000 €
LIMOGES	87	Vestiaires (VIGENAL)	15 000 €
LIMOGES	87	Vestiaires (ROCHILLOUX)	15 000 €
RILHAC RANCON	87	Pare-ballons	3 000 €
SEREILHAC	87	Vestiaires	18 000 €
SEREILHAC	87	Club house	11 000 €
SOUS TOTAL HAUTE VIENNE			**142 000 €**
		TOTAL	**633 000 €**

SYNTHESE DES DOSSIERS REPORTES

Porteur	CDG	Projet	Coût Projet HT	Aide maximum potentielle
MONTGUYON	17	Eclairage	34 405 €	6 000 €
PONT L'ABBE D'ARNOULT	17	Eclairage	53 698 €	5 300 €
ST GENIS DE SAINTONGE	17	Eclairage	92 015 €	9 200 €
ST PARDOUX LA RIVIERE	24	Abris de touche	10 040 €	5 000 €
ST PARDOUX LA RIVIERE	24	Eclairage	116 651 €	15 000 €
ST PARDOUX LA RIVIERE	24	Main courante	53 800 €	5 000 €
ST PARDOUX LA RIVIERE	24	Pare-ballons	32 800 €	5 000 €
ST PARDOUX LA RIVIERE	24	Extension aire de jeux	68 232 €	13 600 €
ST PARDOUX LA RIVIERE	24	Tunnel	5 750 €	2 800 €
CHALOSSE FC LAUREDE	40	Main courante	5 834 €	2 900 €
TARNOS	40	Vestiaires	130 552 €	20 000 €
TARNOS	40	Club house	155 000 €	20 000 €
BEAUPUY	47	Eclairage	21 307 €	2 500 €
STE LIVRADE SUR LOT	47	Vestiaires	229 400 €	20 000 €
JURANCON	64	vestiaires	841 457 €	20 000 €
JURANCON	64	Club house	480 858 €	20 000 €
JURANCON	64	Tunnel	12 185 €	20 000 €
LESCAR	64	Terrain sye	964 685 €	50 000 €
STE OUENNE	79	Bancs de touche	3 740 €	1 800 €
VILLIERS	79	Bancs de touche	4 152 €	2 000 €
CIVRAY	86	Eclairage	29 453 €	5 800 €
ST SAUVANT	86	Eclairage	4 345 €	3 400 €
BOSMIE L'AIGUILLE	87	Vestiaires	662 421 €	20 000 €
COGNAC LA FORET	87	Eclairage	27 349 €	5 400 €
ST JUNIEN	87	Eclairage honneur	100 212 €	15 000 €
ST JUNIEN	87	Eclairage synthétique	73 115 €	14 600 €
ST JUNIEN	87	Eclairage annexe	101 425 €	15 000 €
		TOTAL	**4 314 881 €**	**325 300 €**

SYNTHESE DES PROJETS NON ACCOMPAGNES

Porteur	CDG	Projet
ANAIS	16	Vestiaires
FONTENILLE	16	Eclairage
SOYAUX	16	Arrosage intégré (Rochers 1)
SOYAUX	16	Arrosage intégré (Rochers 2)
CHATELAILLON PLAGE	17	Vestiaires
CHATELAILLON PLAGE	17	Club house
CHATELAILLON PLAGE	17	Terrain grands jeux pelouse naturelle
CHATELAILLON PLAGE	17	Eclairage
CHATELAILLON PLAGE	17	Terrain A8 sye
ST ANDRE DE LIDON	17	Pare-ballons
ST GEORGES DES COTEAUX	17	Clôture
ST GENIS DE SAINTONGE	17	Vestiaires
MEASNES	23	Bancs de touche
CHANCELADE	24	Renforcement honneur
CHANCELADE	24	Renforcement annexe
CHANCELADE	24	Sécurisation
LA FORCE	24	Renforcement
MARSANEIX	24	Eclairage
ST PARDOUX LA RIVIERE	24	Drainage
ST PARDOUX LA RIVIERE	24	Arrosage automatique
AUDENGE	33	Terrain sye
AUDENGE	33	Eclairage
AUDENGE	33	Vestiaires
AUDENGE	33	Club house
PODENSAC	33	Sécurisation
ST MEDARD D'EYRANS	33	Tunnel
ST MEDARD D'EYRANS	33	Main courante
SUD GIRONDE FC	33	Club house
VILLENAVE D'ORNON (JUNCA)	33	Eclairage
AGEN	47	Main courante
BEAUPUY	47	Eclairage
CASSENEUIL	47	Pare-ballons
BAYONNE	64	Terrain sye éclairé
BAYONNE	64	Vestiaires
HASPARREN FC	64	Club house
LACQ	64	Eclairage
LACQ	64	Arrosage intégré
LESCAR	64	Pare-ballons
MONASSUT AUDIRACQ (FC 2 VALLEES)	64	Pare-ballons

FORS	79	Pare-ballons
MELLE	79	Club house
COLOMBIERS	86	Bancs de touche
FLEURE	86	Vestiaires
ROUILLE	86	Pare-ballons
ISLE - Terrain Entrainement	87	Eclairage
ISLE - Terrain Stabilisé	87	Eclairage

Chapitre Transport

Porteur	CDG	Affil	Coût projet TTC	Aide accordée
JARNAC S	16	507098	36 616 €	18 300 €
FC ST MEDARD EN JALLES	33	513182	24 990 €	7 400 €
PATRONAGE BAZADAIS	33	505811	18 700 €	5 600 €
US DE L'ARMAGNAC	40	505875	36 662 €	18 300 €
ST PAUL SPORT	40	535772	20 725 €	6 200 €
TONNEINS US	47	518161	16 000 €	4 800 €
GENETS D'ANGLET	64	505788	37 035 €	14 800 €
S.O. CHATELLERAULT	86	500111	89 800 €	10 000 €
NOUAILLE ES	86	523094	14 990 €	4 600 €
LIMOGES FOOTBALL	87	560360	14 280 €	4 200 €
		TOTAL	**350 239 €**	**94 200 €**

Dans le cadre de l'aide à la mobilité, la LFNA a décidé de compléter l'aide fédérale d'une subvention exceptionnelle de 3.000€ par club accompagné. Cet abondement représente un montant total de 30.000€.

Chapitre Nouvelles pratiques

Liste des dossiers instruits dans le cadre des 5.000 équipements de proximité pour la Nouvelle-Aquitaine :

Porteur	CDG	Projet	Coût projet HT	Aide sollicitée
CORNIL	19	Terrain Foot à 5	97 820 €	30 000 €
CORREZE	19	Terrain Foot à 5	107 195 €	30 000 €
MALEMORT SUR CORREZE	19	Terrain Foot à 5	139 282 €	30 000 €
NOAILLES	19	Terrain Foot à 5	116 871 €	30 000 €
ST HILAIRE PEYROUX	19	Terrain Foot à 5	112 440 €	30 000 €
ST SYLVESTRE SUR LOT	47	Terrain Foot à 5	122 549 €	30 000 €
MIRAMONT DE GUYENNE	47	Terrain Foot à 5	120 000 €	30 000 €
FOULAYRONNES	47	Terrain Foot à 5	114 555 €	30 000 €
FOULAYRONNES	47	Terrain Foot à 5	114 555 €	30 000 €
PAYS DU DROPT ASSA	47	Terrain Foot à 5	137 364 €	30 000 €
ESPELETTE	64	Terrain Foot à 5	123 430 €	30 000 €
HENDAYE	64	Terrain Foot à 5	223 785 €	30 000 €
PAU	64	Terrain Foot à 5	133 252 €	30 000 €
SIROS	64	Terrain Foot à 5	116 095 €	30 000 €
BEAUMONT ST CYR	86	Terrain Foot à 5	77 090 €	30 000 €

Chapitre Instances

Porteur	Projet	Aide sollicitée
DISTRICT LANDES	Véhicule multi usages	14 900 €
LFNA	Terrain sye à 11 – site du Haillan	80 000 €
LFNA	Terrain sye à 8 – site de Puymoyen	80 000 €

PV validé le 18/12/2023
par Mme Marie-Ange AYRAULT-GUILLORIT
Secrétaire Générale